

# Le pouvoir aux travailleurs

L'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes (Karl Marx)  
Pour la construction du parti de la classe ouvrière

23 Août 2013

N° 193

PRIX : 100 Fr

<u>SOMMAIRE</u>	PAGES
<u>EDITORIAL :</u>	
- LES PRESIDENTS PASSENT MAIS LE SORT DES TRAVAILLEURS RESTE INCHANGE .....	2
- SUR LA QUESTION DE LA « NATIONALITE » ET DU « FONCIER RURAL » .....	3 - 10
- CHASSE AUX COMMERCANTS AMBULANTS : ON NE PEUT CACHER LA FORET AVEC SA MAIN .....	11
- LA TORTUE A BESOIN DE SENTIR LE FEU SUR SON DOS POUR SORTIR LA TETE .....	11
- REOUVERTURE DES RESIDENCES UNIVERSITAIRES : UNE SEGREGATION SOCIALE DE PLUS ! .....	12
- DARLING : JOURS FERIES, LE PATRON NE CONNAIT PAS ! .....	13
- IFAMCI : UN CHOMAGE TECHNIQUE QUI ARRANGE LE PATRON MAIS PAS LES TRAVAILLEURS .....	13
- L'EGYPTE SOUS LA DICTATURE SANGLANTE DES MILITAIRES .....	14 - 15

E d i t o r i a l

LES PRESIDENTS PASSENT,  
MAIS LE SORT DES TRAVAILLEURS RESTE INCHANGE

Les propos tenus par Ouattara à l'occasion de la fête de l'Indépendance concernant « *le quotidien* » de « *ses concitoyens* » a donné lieu à beaucoup de discussions sur les lieux de travail. Certains ont cru entendre que le Président a promis des augmentations de salaires. Mais la réalité est toute autre.

Comme ses prédécesseurs, Ouattara ne manque pas de verbes pour tenter d'embellir la réalité qui est bien cruelle pour les travailleurs et les populations pauvres !

Si on ne prend que l'exemple des salaires, depuis des années ils n'ont pas bougé alors que le coût de la vie ne cesse d'augmenter de jour en jour ! Mais cela n'a pas empêché Ouattara de dire que depuis deux ans qu'il est au pouvoir, il s'est « *engagé* » à ce que « *le quotidien* » de ses « *concitoyens s'améliore d'année en année* » ! De quels « *concitoyens* » parle-t-il ? Pas des travailleurs mais des riches qui font partie de son monde à lui ! Parce qu'aux travailleurs et aux populations pauvres, il n'a servi que des paroles creuses, quand ce ne sont pas des attaques violentes comme les nombreuses opérations de « *déguerpissements* ». Et celles-ci ne font que plonger les malheureuses victimes dans une misère encore plus grande !

Lorsqu'un journaliste lui demande : « *Entendez-vous cette souffrance des populations* », Ouattara lui répond : « *Non seulement je l'entends, mais je la vois. Je sais qu'il y a même de la misère dans certains quartiers* ». Bien sûr qu'il « voit » cette misère, comme tous ses prédécesseurs, mais toute sa politique ne fait que l'aggraver encore plus. Il dit que « *la croissance va aider à régler leurs problèmes* ». Mais cette « *croissance* », les riches qu'ils soient industriels ou promoteurs immobiliers, ils l'ont depuis des années, au point que leurs poches débordent ! Mais en quoi s'est-elle traduite par une quelconque amélioration des conditions d'existence des travailleurs ? Il y a toujours plus de journaliers, moins d'embauchés et des salaires tirés vers le bas ! Voilà la réalité !

Les capitalistes vivent de cette misère-là comme la sangsue vit de sa proie ! Jamais ils n'accepteront de leur plein gré de sacrifier ne serait-ce qu'une partie de leurs énormes profits pour faire plaisir aux travailleurs pour lesquels ils n'ont qu'un profond mépris. Tous les gouvernements qui se succèdent dans ce pays ne sont là que pour servir la classe des exploités et au passage, pour se servir eux-aussi.

Ouattara a dit qu'il « *envisage une augmentation générale de salaire* » pour 2014 mais il s'est gardé de donner un chiffrage et un calendrier précis. Par contre il a déclaré que son « *ambition* », c'est qu'à partir de « *2020, un Ivoirien ait une rémunération moyenne d'un million FCFA* ». Ce qui représente environ 80.000 Fr par mois et dans 7 ans ! De plus, il ne s'agit-là que d'une « *moyenne* » ! Ce qui veut dire que dans son entendement, il y en aura qui ne pourront même pas prétendre à ce niveau de salaire.

Déjà aujourd'hui, avec un revenu de 80.000 Fr, une fois retirés le loyer, les frais de transport, il ne reste plus grand chose pour les autres dépenses ! Alors, autant dire qu'avec un tel revenu dans 7 ans, avec les prix qui continueront à augmenter, les travailleurs auront un pouvoir d'achat encore plus bas qu'aujourd'hui ! Voilà l'« *ambition* » du président : cadeaux et protection en faveurs des possédants, du vent et des coups de matraques contre les travailleurs et les couches pauvres de la société.

SUR LA QUESTION DE LA « NATIONALITE » ET DU « FONCIER RURAL »
---

Deux projets de lois ont été votés le 19 août portant modification sur la « *nationalité* » et le « *foncier rurale* ».

Le premier concerne la nationalité des populations installées sur le territoire ivoirien avant l'indépendance et de celles qui y sont nées jusqu'en 1972. Le gouvernement veut qu'on les rétablisse dans leur droit dans le cadre de l'ancienne loi datant de 1961 (loi qui avait été modifiée quelques années plus tard pour rendre plus difficile l'acquisition de la naturalisation à cette catégorie de la population).

Quant au projet de loi relative au « *foncier rural* », l'objectif du gouvernement est de transformer à terme le statut juridique de plus de 20 millions d'hectares de terre jusqu'ici régis par le « droit coutumier » en propriété au sens capitaliste.

Même si ces deux lois sont indépendantes l'une de l'autre, de fait elles sont liées par leurs conséquences politiques. Et on le voit déjà à travers les réactions du FPI et du PDCI, qui ressortent leur vieille rengaine xénophobe. Ils accusent le RDR de vouloir « brader la Côte d'Ivoire aux étrangers », de favoriser la « colonisation de vastes espaces par le Burkina Faso », de fabriquer « du bétail électoral », etc. On peut lire dans le journal la Voie du 19 juillet que : « Alassane Dramane Ouattara travaille pour l'étranger, il veut massacrer la population ivoirienne pour la remplacer par une autre... », etc.

Durant plusieurs jours, les « titrologues » (nom donné communément à ceux qui n'ont pas d'argent pour

acheter les journaux et qui se contentent de lire les titres des premières pages des journaux étalés sur les trottoirs ou punaisés sur les panneaux) ont pu observer les passes d'armes entre les journaux « bleus » proches du FPI d'un côté et ceux favorables à Ouattara, de l'autre, dont Fraternité-Matin, sur la question de la « nationalité ».

Lors du vote de ces projets de lois, la grande majorité des députés PdcI ont brillé par leur absence (le FPI n'est pas représenté au parlement car il a boycotté la dernière élection législative). Ces deux projets ont donc été adoptés à « l'unanimité » par les seuls députés du Rdr d'Alassane Ouattara. Ceux du PdcI et de l'Udpci demandent que la question de la nationalité soit tranchée par une « consultation populaire ».

Il faut rappeler que des conflits aigus liés à la nationalité et à la propriété foncière ont déjà fait des milliers de victimes dans ce pays. La surenchère des politiciens dans leur compétition pour l'exercice du pouvoir ne fait que mettre de l'huile sur le feu.

#### Une démagogie pour détourner les mécontentements populaires

A la fin de la décennie 1970, avec la chute du prix du cacao sur le marché mondial et son effondrement à partir de 1990, l'économie ivoirienne entre dans une période de crise. Le parti unique usé par vingt ans de pouvoir sans partage, fait face à un mécontentement populaire et à une contestation estudiantine. Il se lance alors dans une propagande xénophobe, pour détourner le

mécontentement vers des boucs émissaires.

Houphouët Boigny meurt en 1993. S'ouvre alors une période de lutte pour lui succéder au pouvoir. Pour contrer son rival Ouattara, Bédié met en avant le concept de l'« ivoirité ». Le Fpi de Laurent Gbagbo lui emboîte le pas pour ne pas laisser le champ libre au seul Pdc. Mais ceux qui ont vraiment souffert de cette propagande, ce sont surtout les petites gens indexés de « burkinabé » ou portant un nom à consonance nordistes.

La rébellion qui a éclaté en 2002 et qui a conduit à la partition du pays entre le Nord et le Sud, est une des conséquences de cette campagne xénophobe et ethniste.

Jusqu'à nos jours, cette question de l'ivoirité remonte à la surface, sous une forme ou une autre, à chaque soubresaut de la vie politique.

### Le cadeau empoisonné du découpage colonial

Durant la colonisation, la Côte d'Ivoire faisait partie d'une entité plus vaste, l'AOF (Afrique occidentale française) parce que pour exploiter les peuples et les richesses naturelles de ses colonies, la bourgeoisie française avait besoin de constituer de vastes ensembles administratifs. Au moment de la décolonisation, l'AOF fut saucissonnée en petits Etats avec des frontières aussi aberrantes qu'artificielles. Des ethnies, voire des familles vivant de part et d'autre d'une frontière, furent divisées en « nationalités ». C'est là que se trouve une des causes profondes des conflits actuels liés à la terre et la nationalité.

### La Côte d'Ivoire, une terre d'immigration

De vastes régions de son territoire sont constituées à l'origine, de terres forestières et fertiles. De nombreuses populations sont venues par vagues successives s'y installer au fil du temps, génération après génération, durant des dizaines et même des centaines d'années. La grande majorité de ces populations paysannes est venue des différentes régions frontalières de la Côte d'Ivoire. La terre ainsi occupée revenait tout naturellement à celui qui la mettait en valeur.

Lorsque Houphouët Boigny a été installé à la tête du nouvel Etat indépendant, il a entériné cet état de fait sans pour autant fixer de manière juridique claire ni la question de la propriété du sol sur les terres d'immigration paysanne, ni celle de la nationalité de ceux qui étaient désignés comme « étrangers » une fois l'indépendance acquise.

### Un Code à géométrie variable en fonction du climat politique

Un premier code de la nationalité a été adopté en 1961. Selon celui-ci, les « non nationaux » résidant en Côte d'Ivoire antérieurement au 7 août 1960 ont un « *droit d'option* » sur la nationalité ivoirienne. Ce qui veut dire qu'ils ne sont pas d'office considérés comme ivoiriens mais seulement comme ayant droit de le devenir, à condition d'en faire une demande écrite. Quant à leurs enfants nés en Côte d'Ivoire, selon ce code ils peuvent devenir Ivoiriens par « *déclaration* ». Autrement dit, une « simple » déclaration de leur naissance auprès de l'administration leur donne automatiquement droit à la nationalité ivoirienne.

Même si cette démarche a été présentée comme une « simple » formalité, l'acquisition de la nationalité n'a jamais été « automatique ». Cette question deviendra épineuse au moment de la crise.

Selon les statistiques officielles, aucune demande dans ce sens n'a été introduite à ce jour par un étranger né sur le sol ivoirien avant l'indépendance. Seules deux demandes auraient été formulées pour des cas de naissance sur le sol ivoirien antérieur à 1972, date à laquelle cette loi a été modifiée, passant du « *droit du sol* » au « *droit du sang* ».

Cette nouvelle loi de 1972 va contribuer à compliquer encore plus la situation des populations concernées en rendant encore plus difficile l'acquisition de la nationalité ivoirienne alors qu'elles sont ivoiriennes de fait.

#### Diversité ethnique et complications politico-administratives

Il y a ainsi trois catégories de populations pour qui la question de la nationalité est problématique et qui est aujourd'hui source de conflit politique.

D'abord, il y a ceux qui sont venus s'installer avant l'indépendance. Ils sont originaires, pour la grande majorité d'entre eux, des pays voisins frontaliers (Libéria, Guinée Konakry, Burkina, Mali, Ghana). D'autres sont arrivés un peu plus tard et d'un peu plus loin (Togo, du Bénin ou du Nigéria).

Ensuite, il y a ceux qui sont nés sur le sol ivoirien avant 1972. Ils peuvent s'appeler par exemple : Ouedraogo, Ouattara, Camara, Sidibé, Silué, Koovi, Taylor, etc. (ce sont-là des noms de familles plus courants au Burkina, Mali, Ghana...). De par la loi, ils sont

théoriquement ivoiriens de droit mais n'ont jamais été reconnus comme tel.

La troisième catégorie c'est l'ensemble de tous ceux qui sont qualifiés d'«apatrides» car ils ne possèdent aucun papier attestant leur nationalité.

Selon le dernier recensement général effectué en 1998, le nombre total d'habitants de la Côte d'Ivoire est évalué à 19 millions. Par ordre d'importance numérique, il y a le groupe des Akans (Baoulé, Agni, Abron, ...). Il représente 31% de la population, soit près de 6 millions d'habitants. Ensuite ce sont les populations dites étrangères ou immigrées. Elles sont estimées à 26%, environ 5 millions. Avec 25% (un peu moins de 5 millions), les Mandés (Malinké, Sénoufo, ...) constituent le troisième groupe. Les Krou (Bété, Dida, ...) arrivent en dernier, avec 10%, environ 2 millions d'habitants. Selon ce même recensement, les trois quart des habitants de ce pays, soit plus de 14 millions, vivent dans le sud forestier.

#### Un handicap de plus que le prolétariat aura à surmonter dans sa lutte pour son émancipation

Cette diversité ethnique est un héritage de l'histoire de la Côte d'Ivoire. La plupart des pays africains connaissent à des degrés divers, la même réalité.

Les pays les plus développées du monde capitaliste ont aussi connu dans leur passé une période durant laquelle la population était très diverse, suivant les régions, les coutumes, les dialectes parlées. C'était le cas pour le pays qui est aujourd'hui la France. La transformation de cette diversité en une nation unifiée s'est faite dans une longue évolution historique, déterminée en dernier ressort par le développement capitaliste

(émergence d'un marché par delà des régions, renforcement de la bourgeoisie, développement des moyens de communication puis du système éducatif, etc.). Le brassage de la population a été réalisé, de gré ou de force, par les besoins économiques de cette classe montante qu'était la bourgeoisie. Aux lois économiques du marché se sont ajoutées les lois coercitives de l'appareil d'Etat.

Le capitalisme, lorsqu'il a pénétré en Côte d'Ivoire, n'était plus porteur de progrès par rapport aux sociétés traditionnelles mais au contraire dévastateur. La Côte d'Ivoire n'a pas connu le développement économique qui aurait pu permettre le brassage en profondeur de toute sa population et supprimer les barrières entre les ethnies. A la division entre les ethnies s'est ajoutée celle créée artificiellement par les frontières coloniales, entre les étrangers et les nationaux. C'est une réalité dont souffre toute la population car elle est source de conflits fratricides. C'est aussi malheureusement une réalité sur laquelle peuvent s'appuyer certains politiciens pour assouvir leurs ambitions personnelles.

C'est un handicap qui pèsera dans les futures luttes du prolétariat de Côte d'Ivoire pour son émancipation. Il s'agit-là d'un handicap parmi tant d'autres liés au sous-développement. C'est l'héritage historique de la plupart des pays du tiers-monde. Dans sa lutte contre la bourgeoisie, le prolétariat des pays où le capitalisme est plus ancien n'aura pas à surmonter les retards liés au sous-développement dans la mesure où la bourgeoisie a accompli certaines tâches le long de son évolution, surtout dans sa phase ascendante. Mais cette période-là est révolue définitivement. Le système

capitaliste est devenu depuis très longtemps un frein pour le progrès humain. C'est au prolétariat en tant que classe sociale que revient la tâche historique de sortir l'humanité de la barbarie, de l'obscurantisme et de toute forme d'exploitation de l'homme par l'homme. Pour y parvenir, Il faudra que le prolétariat surmonte tous ces handicaps et parvienne à souder ses membres par-delà toutes les divisions régionalistes, ethnistes, pour constituer un seul prolétariat, conscient de ses intérêts propres et conscient, surtout, du rôle historique qui l'attend dans le renversement de l'ordre social capitaliste.

=====

### La réforme du foncier rural : un projet dicté par l'évolution du capitalisme

Le projet de reformer le code du foncier n'est pas nouveau. Au fur et à mesure que le capitalisme s'est développé dans ce pays, s'est posée la question de la propriété du sol. Avant l'arrivée du capitalisme, le sol n'était pas la propriété d'un individu. Il était en quelque sorte la « propriété » de la communauté de ses usagers. L'accroissement de la population, son urbanisation et les besoins du capitalisme ont fait que dans les zones urbaines et péri-urbaines, le mode de propriété du sol s'est transformé en propriété au sens capitaliste, bien que même dans cette zone géographique dite moderne persiste toujours l'ancienne forme de propriété communautaire du sol.

Ce qui est aujourd'hui désigné, en langage administratif, sous le vocable de « foncier rural » c'est l'ensemble des terres situées dans les campagnes et qui ne sont pas entrées dans le domaine de la propriété au sens capitaliste. Elles sont

régies par des règles dites « coutumières ». Mais par définition, les coutumes sont variées et il peut y avoir autant de cas que de coutumes.

### Une surenchère xénophobe autour de la question foncière

Les gouvernements qui se sont succédé dans ce pays depuis l'indépendance ont toujours eu envie de « moderniser » et d'unifier la loi sur le mode d'appropriation de la terre sur l'ensemble du territoire. Mais le problème est d'autant plus épineux qu'à cette question s'est greffée celle de la « nationalité », elle aussi épineuse.

En 1998, dans une surenchère xénophobe jamais atteinte auparavant, poussée par le FPI alors dans l'opposition au parlement (mais aussi par le PDCI au pouvoir) une nouvelle loi sur le foncier rural est adoptée à « l'unanimité absolue », y compris par les députés Rdr de Alassane Ouattara. Cette loi stipule que seuls les détenteurs de la nationalité ivoirienne ont le droit de propriété dans le domaine du foncier rural.

Dans un contexte de crise économique grave, cette propagande xénophobe s'est traduite sur le terrain par la chasse aux « *étrangers* ». Certains paysans autochtones se sont dit : « *Puisque les députés ont dit que la terre ne peut en aucun cas appartenir aux étrangers, donc ils n'ont qu'à quitter la terre de nos ancêtres !* ».

Dès 1999, des milliers de paysans ont été chassés brutalement de leur terre dans la région de Tabou et forcés de quitter non seulement la région mais même la Côte d'Ivoire pour se réfugier notamment au Burkina Faso.

La loi votée en 1998 stipule par ailleurs que le propriétaire de terre dispose de 10 ans pour régulariser sa situation auprès de l'administration. Il doit faire une démarche pour l'obtention d'un certificat. Au de-là de ce délai, c'est-à-dire 2009, toutes les terres non cadastrées devaient revenir de droit à l'Etat qui en disposerait à sa guise. Il en va de même des terres qui n'auraient pas été mises en valeur au-delà d'un délai de trois ans (la possession d'un certificat ne les protège en rien).

Dans les faits, cette loi est restée finalement inappliquée. Mis à part quelques malheureux hectares, la quasi-totalité des terres est restée en l'état, continuant à être gérée comme par le passé, par les chefs coutumiers.

Les raisons pour lesquelles cette loi est restée inopérante sont multiples. L'obtention d'un « *certificat foncier* », demande un parcours coûteux hors de portée de la majorité des concernés. Et quand bien même une collectivité villageoise se serait saignée pour faire identifier la superficie sous son contrôle et la faire enregistrer auprès des services de l'Etat, elle ne dispose pas nécessairement d'assez de moyens pour la mettre en valeur.

Du coup, les nouveaux maîtres du pays ont réécrit la même loi en y ajoutant 10 ans supplémentaires pour permettre aux détenteurs des terres d'obtenir leur certificat foncier et un délai de 5 ans supplémentaires pour la mise en valeur de celles qui ne le sont pas.

L'avenir dira si cette loi trouve son application sur le terrain, et surtout, de quelle manière elle sera mise en œuvre. Car l'aspect financier du dossier juridique n'est qu'une partie du problème. Pour ce

qui concerne les riches régions forestières de l'Ouest par exemple, le problème de la propriété est inextricable du fait d'abord que le « propriétaire coutumier » de la terre n'est pas forcément lui-même, à l'origine, un agriculteur. Il a donc cédé sa terre à d'autres qui en ont fait usage. Et avec la guerre qu'il y a eu dans cette région, la terre est passée d'une main à l'autre, selon la loi du vainqueur du moment. Dans ces conditions, comment déterminer qui est le « propriétaire » de telle ou telle partie? C'est un problème complexe qui ne peut être réglé par un simple bout de papier, fut-il tamponné par un ministère. D'autant plus complexe que l'histoire récente de cette région est parsemée de cadavres.

#### Derrière la réforme du foncier rural, les besoins de la bourgeoisie

Au fond, l'objet fondamental de la loi sur le domaine du foncier rural est ailleurs. La vraie ambition de la bourgeoisie c'est de faire entrer ces quelques 20 millions d'hectares dans le cadre de l'économie capitaliste. Une grande partie de ces terres est toujours en friche. Une portion est occupée par la culture de l'igname, du manioc et d'autres produits vivriers à faible intérêt économique du point de vue capitaliste. Et quand bien même une partie est utilisée à la culture du café, du cacao, du palmier à huile et autres hévéa, il n'en n'est pas moins vrai que la grande majorité de ces exploitations restent de petites cultures artisanales ne permettant pas une exploitation moderne et rentable du point de vue capitaliste qui exige non seulement de plus grandes surfaces mais aussi de capitaux considérables.

Comment parvenir à mettre ces terres entre les mains des capitalistes de l'agro-industrie, ou des spéculateurs sans qu'ils aient à souffrir de la procédure coutumière? Et surtout, même pour cette majorité de terres qui n'intéresse pas directement le grand capital investi dans l'agriculture (plantations industrielles, agro-industries) et qui continueront à être exploitées par des paysans individuels, comment contraindre ceux-là à s'intégrer dans les circuits économiques capitalistes? Comment les obliger à passer davantage par les banques? Aujourd'hui déjà, les petits paysans producteurs de cacao ou de café sont largement intégrés dans le circuit. Mais ce système n'est pas complet tant que la terre ne devient pas une marchandise qu'on peut acheter et revendre, pour laquelle on peut s'endetter, qu'on peut hypothéquer, etc.

C'est dans cette direction-là que voudraient aller les dirigeants de ce pays. Cela ne date pas d'aujourd'hui. Il en était déjà question du temps de Bédié puis de Gbagbo. Personne n'a réussi car, contrairement à la question de la nationalité qui, elle, dépend d'une décision politique et est applicable immédiatement après cette décision, celle de la propriété foncière (même limitée dans le cadre de l'espace rural) est d'une autre nature. Les députés peuvent toujours voter une loi dans ce sens, mais la faire appliquer sur le terrain, c'est autre chose. La preuve c'est qu'elle est restée inopérante depuis 14 ans!

#### Petit rappel sur l'histoire du capitalisme en Côte d'Ivoire

L'histoire de la pénétration du capitalisme en Côte d'Ivoire a montré que lorsque la bourgeoisie française a voulu s'accaparer des richesses de ce

pays et exploiter sa terre et sa population, elle ne s'était pas embarrassée de se procurer d'abord d'un quelconque « titre de propriété ». Elle avait derrière elle les canons de l'armée française. C'était cette force-là qui était la « loi » et la seule garantie de propriété. La juridiction ne fait qu'entériner ce qui existe de fait.

Depuis l'indépendance, la Côte d'Ivoire n'est plus la « propriété » de l'ex-puissance coloniale mais il n'en demeure pas moins que la bourgeoisie française continue de la piller par le biais des multiples liens capitalistes hérités de la période coloniale. Parce que ce n'est pas une question de loi au sens juridique mais c'est la loi du capitalisme, celle qui s'impose réellement. Que cela leur plaise ou pas, le rôle assigné aux politiciens locaux qui se succèdent au pouvoir à Abidjan n'est rien d'autre que de servir les intérêts de l'ancienne puissance coloniale. Lorsqu'ils sont usés ou bien deviennent encombrants aux yeux de la bourgeoisie française, elle la fait remplacer par d'autres. Gbagbo vient d'en faire l'expérience.

### Vers la liquidation des dernières propriétés coutumières du sol ?

Jusqu'ici la propriété coutumière du sol en milieu rural telle qu'elle existe, n'a jamais constituée un réel obstacle pour le développement du capitalisme dans ce pays. Certes, pour un grand capitaliste qui veut investir des capitaux sur un terrain afin d'y pratiquer une activité agricole ou industrielle, il n'est pas indifférent que le terrain lui appartienne ou pas. Mais ce qui lui importe le plus, c'est le profit qu'il tire de l'exploitation du travail humain. Là où il n'a pas accès à la propriété juridique du sol, il le loue avec

la garantie de l'Etat. La location d'un hectare de terre peut procurer, par exemple, à son propriétaire « coutumier » (ou autre) une somme de 2000 à 12000 Fr annuellement. Ce n'est qu'une somme dérisoire comparée à ce que cela rapporte à celui qui l'exploite, surtout lorsqu'il s'agit d'un grand capitaliste disposant de moyens techniques modernes. L'ex-Blohorn (actuel Unilever) exploite ainsi combien de milliers d'hectares dans ce pays sans en posséder peut-être une parcelle ? Il en va de même pour Michelin dans l'hévéa ; du groupe Sifca, de la famille des Billon ; d'Olam (groupe singapourien, dans l'exploitation de l'anacarde) ; de l'Agha Kan (dans l'exploitation du Coton) ; sans parler de Cargill et autre ADM. Le port d'Abidjan, est-ce que Bolloré en est propriétaire ? L'essentiel pour lui est qu'on lui permette de l'exploiter pour en tirer profit. De même pour le 3<sup>ème</sup> pont en construction à Abidjan, Bouygue ne sera pas son propriétaire mais cela ne l'empêchera pas de s'en mettre plein les poches durant les 30 ans d'exploitation !

La loi sur la propriété du sol en milieu rural finira peut-être par s'uniformiser et se généraliser sur l'ensemble du territoire. A quel rythme ? Difficile de le dire car les dirigeants politiques eux-mêmes ne le savent pas dans la mesure où cela ne dépend pas de leur seule volonté. Mais la fin de la propriété ancestrale de la terre est inscrite dans la logique du développement capitaliste.

La propriété communale du sol faisait partie d'un ensemble social dont font partie bien d'autres choses, produits d'un passé barbare : la chefferie, les superstitions, les traditions animistes avec tous leurs aspects réactionnaires et

les violences qui allaient avec. Mais la propriété communale permettait au moins aux cultivateurs d'accéder à la terre sans être obligés de passer par la banque.

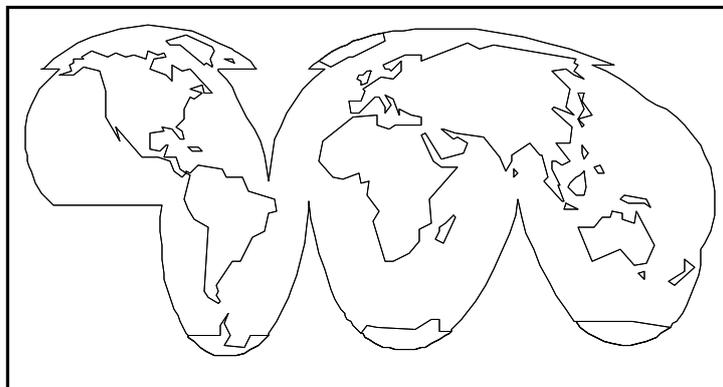
Les transformations en cours, consacrées par les lois, par le droit de propriété, précipiteront encore plus la petite paysannerie dans la misère, car le peu de terre qui lui permet de survivre va être, d'une manière ou d'une autre, mise à la disposition des possédants.

Mais le passé est le passé et les petits paysans dépossédés de leurs terres et poussés vers les bidonvilles pour y devenir des prolétaires (et en général des chômeurs) ne peuvent pas revenir en arrière. Leur sort est désormais lié à ceux des prolétaires et à la capacité de ceux-ci de démolir l'organisation capitaliste de l'économie, afin de créer une société qui chassera les parasites capitalistes, et qui permettra à tous ceux qui produisent et qui font des choses utiles à la société, de vivre dignement de leur travail.

L'avenir, c'est la collectivisation des moyens de production et la mise en commun des terres

Les partis politiques et les politiciens qui s'opposent à ce qu'un « étranger » puisse devenir propriétaire d'un terrain régi par le droit coutumier visent surtout les petites gens mais pas les capitalistes. C'est pour empêcher que les exploités prennent conscience de leur force et se battent ensemble pour renverser le système économique qui les réduit à la misère que les politiciens bourgeois cherchent toutes sortes de subterfuge pour les diviser et les opposer les uns aux autres. L'avenir pour les exploités des villes et des campagnes, c'est la mise en commun de tous les moyens de production et des richesses du pays en se débarrassant du système capitaliste. Un Etat véritablement au service des exploités œuvrerait pour que la petite paysannerie trouve son compte dans la mise en valeur commune des terres, par la mécanisation de l'agriculture, par la mise en place d'infrastructures telle que les systèmes d'irrigation, des barrages de retenues d'eaux, des forages, etc. Mais cet avenir-là, seule la révolution prolétarienne permettra d'y parvenir.

## TRAVAILLEURS DE TOUS LES PAYS



**UNISSONS-NOUS !**

## L E U R S O C I E T E

### CHASSE AUX COMMERCANTS AMBULANTS : ON NE PEUT CACHER LA FORET AVEC SA MAIN

Le gouvernement a décidé récemment de faire la traque aux mendiants et aux vendeurs ambulants. Ainsi, des brigades entières de policiers ont été mobilisées. On les voit parader dans le centre ville aux différents grands carrefours d'Abidjan et aux feux tricolores où ceux-ci avaient l'habitude de présenter leurs marchandises aux automobilistes, histoire de gagner leur pitance. Pendant l'opération, les quelques vendeurs qui ont la malchance de se faire attraper ont vu leurs marchandises confisquées par les forces de l'ordre. Avec cette traque, on voit peut-être moins de vendeurs ambulants dans le centre ville, mais tout le monde sait que c'est pour très peu de temps.

Avec l'aggravation des conditions d'existence de la majorité de la

population au fil des ans, avec le chômage endémique qui touche la majorité de la jeunesse, les bas salaires dans les usines et sur les chantiers, les gens pauvres sont réduits à de menus commerces. Installés sur les trottoirs, ils survivent grâce à la vente ambulante. C'est à cette catégorie sociale que le gouvernement s'en prend, lui qui se gargarise de la « lutte contre la pauvreté ».

Pour réduire le phénomène des marchands ambulants, il faut réduire la pauvreté. Cela signifie des embauches massives et surtout une augmentation conséquente de tous les salaires. Mais au lieu de cela, ce gouvernement au service des riches préfère s'en prendre au gagne pain des petites gens.

### LA TORTUE A BESOIN DE SENTIR LE FEU SUR SON DOS POUR SORTIR LA TETE

S'il y a un événement qui a marqué la visite du président au Nord, c'est l'attaque du cortège du directeur générale de l'ADDR (organisme gouvernementale chargé des ex-combattants). Et toute la presse officielle de crier : «oh coupeur de route !» ; comme si ce phénomène était nouveau. Pour une fois que c'est un cortège officiel qui en fait les frais, ils font semblant d'être surpris.

A l'intérieur du pays, les populations sont non seulement victimes du racket des corps habillés mais aussi, plus grave, des coupeurs de route qui y sèment la terreur. Ces bandits de grand chemin n'hésitent pas à tuer pour dépouiller les voyageurs. Mais, les

autorités ont toujours négligé l'existence de cette pratique car la plupart des victimes sont les populations pauvres.

Qui sont ces coupeurs de route ? Pour le commandant Issiaka Ouattara dit Watao « *ce sont les peulhs* ». Cette accusation purement xénophobe est destinée à masquer les véritables responsables. Nul n'ignore que ces coupeurs de route sont pour la plupart issus des démobilisés de l'armée des FN (d'après les chiffres officiels ils sont plus de 64.000). Munis d'armes de guerres, certains d'entre eux opèrent sur les routes sans être inquiétés. Autant dire qu'ils ont encore de beaux jours devant eux pour sévir.

# L E U R S O C I E T E

## REOUVERTURE DES RESIDENCES UNIVERSITAIRES : UNE SEGREGATION SOCIALE DE PLUS !

L'Etat va mettre à la disposition des étudiants 3 869 chambres en résidences universitaires. Ce qui devait être une grande joie pour la majorité des étudiants s'est vite transformée en colère et déception. Ce, à cause des nouvelles conditions d'accès à celles-ci.

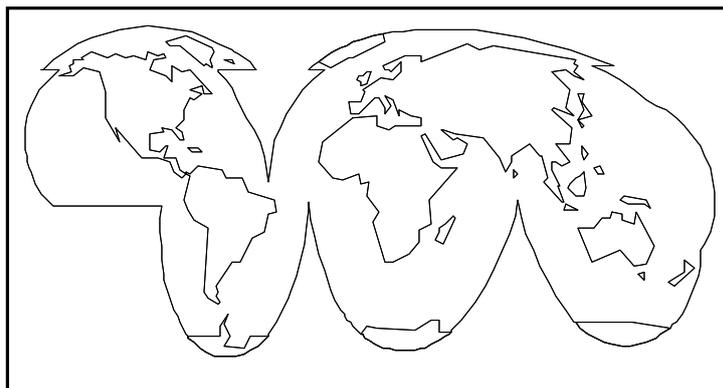
Ainsi, les chambres à deux lits passent de 3 000 à 6 000 F. Les chambres individuelles de 6 000 à 10 000F. Soit, une augmentation de 100% du prix des loyers. C'est cela que le directeur du CROU-A ose qualifier de « légère hausse »!

Il ne s'arrête pas là. Il demande à ce que le loyer soit payé par an. Ainsi, l'occupant d'une chambre double doit déboursier la somme de 72 000F et celui d'une chambre individuelle 120 000F avant de l'occuper. Autant dire que pour un enfant de pauvre, même s'il a la chance d'être retenu sur la liste de ceux qui ont droit à la chambre il n'est pas sûr de pouvoir trouver une telle somme.

Le directeur du CROU justifie cette hausse par le fait que « les subventions de l'Etat restent insuffisantes pour couvrir les charges ». Mais si l'Etat n'est pas capable de loger ces étudiants, ce n'est pas aux familles pauvres de payer les pots cassés. A cause des bas salaires, la plupart des gens de conditions modestes parviennent déjà difficilement à joindre les deux bouts. Et l'université était encore jusqu'à ces dernières années l'endroit où leurs enfants pouvaient, avec d'énormes difficultés, poursuivre leurs études même si les conditions se dégradaient au fil des années. Mais même cela deviendra bientôt impossible. Déjà les frais de scolarité sont passés de 6 000 à 30 000F. Maintenant, ce sont les chambres universitaires. Quelle sera la prochaine étape ?

Tous les gouvernements qui se succèdent dans ce pays ne font qu'aggraver les conditions d'existences des classes pauvres tout en faisant toutes sortes de cadeaux aux classes riches. Il est tant que cela cesse !

## TRAVAILLEURS DE TOUS LES PAYS



UNISSONS-NOUS !

---

## *LE QUOTIDIEN DES TRAVAILLEURS*

---



---

### DARLING : JOURS FERIES, LE PATRON NE CONNAIT PAS !

---

Le patron de cette entreprise de fabrication de mèches et tissages ne veut pas payer aux journaliers les jours fériés de l'Indépendance et de la fête du ramadan, (les 7 et 8 août) sous prétexte qu'ils n'ont pas été travaillés. Mais par définition un jour férié c'est un jour de repos et doit être payé ; et si le travailleur est obligé d'être à son poste, il doit être au moins compensé par un supplément conséquent de salaire.

Mais les travailleurs ne peuvent pas compter sur l'Etat pour contraindre

les patrons à respecter leur vie et leur santé. Cela est vrai des salaires et des conditions de travail mais aussi pour ce qui concerne le logement, l'éducation et la santé des enfants des travailleurs. Et pourtant ce sont les travailleurs des villes et des campagnes qui produisent toutes les richesses. Sans eux, rien ne fonctionnerait dans ce pays.

Ce droit à une vie décente et à la dignité, les travailleurs ne l'obtiendront que par une lutte acharnée contre les capitalistes et contre l'Etat qui est à leur service.

---

### IFAMCI : UN CHOMAGE TECHNIQUE QUI ARRANGE LE PATRON MAIS PAS LES TRAVAILLEURS

---

Plusieurs travailleurs d' IFAMCI, une entreprise qui exerce dans les matières plastiques, ont été mis en chômage technique sans indemnisation. Après l'incendie qui a ravagé l'usine Gandhour dont IFAMCI est le fournisseur, le prétexte était tout trouvé par les patrons pour se débarrasser d'une partie des travailleurs sans déboursier le moindre centime.

Ce type de pratiques est monnaie courante dans les usines. Les patrons se sentent tellement en position de force qu'ils se permettent de faire la pluie et le beau temps sans trop craindre une réaction de la part des travailleurs.

Vivement que la classe ouvrière se réveille pour remettre les pendules à l'heure.

## L'ÉGYPTES SOUS LA DICTATURE SANGLANTE DES MILITAIRES

L'armée du général Al-Sissi, qui a renversé le président Mohamed Morsi élu en 2012, fait face à un mouvement de contestation de rue organisé par les « Frères musulmans ». Ces derniers réclament le retour du président déchu, un des leurs actuellement en prison. La répression menée par le pouvoir militaire est féroce et le nombre de victimes ne cesse d'augmenter de jour en jour dans les principales grandes villes du pays. Les dirigeants des grandes puissances occidentales font semblant de s'indigner et brandissent une éventuelle « sanction » à l'encontre de la dictature des galonnés. Mais ce n'est que pure hypocrisie car depuis la dictature d'Anouar El Sadat ils ont toujours soutenu et même financé cette armée pour maintenir l'ordre impérialiste dans cette région explosive du Moyen-Orient.

### **Les leçons d'Égypte**

Il y a deux ans, une puissante vague de manifestations populaires a incité l'état-major de l'armée égyptienne à lâcher le général Mubarak, tombé après plus de trente ans de pouvoir. Les dirigeants du monde impérialiste, les États-Unis en tête, se sont alors bruyamment félicités de la fin de la dictature militaire qu'ils avaient soutenue, financée et armée tant qu'elle s'était montrée capable de maintenir l'ordre. Et tous de faire des discours sur le « printemps arabe » qui allait accoucher d'une démocratie et d'une ère nouvelle pour le peuple égyptien.

Non seulement le « printemps » annoncé n'a pas assuré le pain pour les masses pauvres, paysans misérables et prolétaires des villes, mais en guise de liberté, c'est le retour de l'armée dans les rues, avec en plus l'approbation d'une partie de la population écoeurée par la politique de Mohamed Morsi,

représentant des Frères musulmans, élu président il y a à peine un an et démis du pouvoir par l'armée. Aujourd'hui, l'Égypte est à feu et à sang, les grandes villes quadrillées de chars, militaires et policiers tirant à balles réelles, y compris sur des manifestants désarmés. Mille morts, sans doute deux mille, des quartiers en flammes et une guerre civile qui prend de l'ampleur.

Cette guerre civile est aussi sanglante que stérile du point de vue des intérêts de l'immense majorité pauvre de la population. Il y a d'un côté l'armée, l'état-major et la caste des officiers supérieurs, qui ont imposé un régime de répression féroce pendant plus d'un demi-siècle en faisant se succéder leurs représentants à la tête de l'État. L'ordre social que l'armée protège préserve avant tout les intérêts matériels de la grande bourgeoisie, surtout internationale, le pillage du pays par les grands groupes occidentaux, sans parler du rôle stratégique du régime égyptien au Moyen-Orient.

En face de l'armée, il y a les Frères musulmans. L'un d'eux est certes arrivé au pouvoir par les urnes, mais ils veulent imposer à la population une autre forme de régime autoritaire, marqué par l'obscurantisme, par la violence contre ceux qui ne partagent pas leurs croyances et par l'oppression des femmes. Ces deux forces sont rivales, mais aussi déterminées l'une que l'autre à tenir sous contrôle les masses pauvres.

Le drame du peuple égyptien est d'être déchiré entre deux forces politiques, aussi incapables l'une que l'autre d'assurer même les simples libertés démocratiques et à plus forte raison, de mettre fin au sous-développement du pays et à l'immense misère de ses classes laborieuses. Et les deux sont intimement liés. Comment les exploiters pourraient concéder les libertés démocratiques aux exploités là où les inégalités sociales sont aussi criantes et la misère aussi grande ?

La chute de Moubarak n'a rien changé à tout cela. La situation de la population laborieuse n'a cessé de se détériorer parce que c'est la crise économique, parce que le chômage s'est aggravé, notamment avec l'effondrement du tourisme, parce que, dans sa guerre pour préserver ses profits, la grande bourgeoisie est impitoyable avec les prolétaires des pays pauvres. Pendant que les Obama ou Hollande péroraient sur la « transition démocratique », les groupes capitalistes continuaient à piller l'Égypte, à pousser les masses laborieuses vers l'abîme, mais aussi à financer et à entraîner son armée. Le général Al-Sissi, nouveau candidat à la dictature, a été formé dans une école de guerre des États-Unis. Les protestations des chefs d'États occidentaux contre la violence de l'armée dissimulent leur complicité hypocrite.

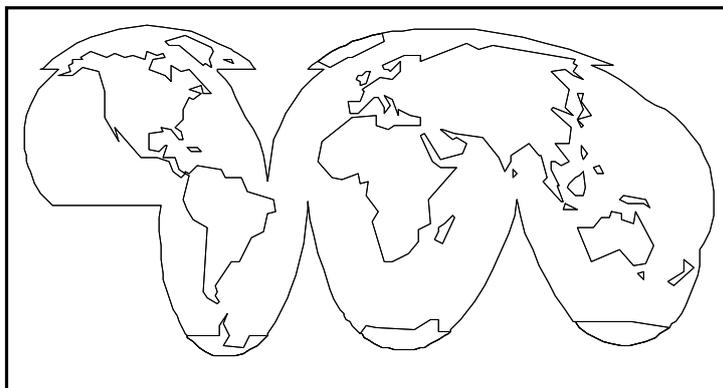
Il ne faut pas s'y tromper : même si l'armée cible les Frères musulmans et si elle prétend défendre la laïcité et le droit des femmes ou la minorité chrétienne,

c'est surtout les classes pauvres que l'armée veut terroriser avec l'approbation des grandes puissances.

Les masses populaires ont démontré par deux fois en deux ans, contre Moubarak d'abord, Morsi plus récemment, leur capacité de se mobiliser. Mais l'Égypte montre aussi que la puissance des masses exploitées peut être dévoyée, gaspillée si elles ne sont pas guidées par un prolétariat conscient de ses intérêts de classe, et se battant avec ses propres organisations et sous son propre drapeau. Il n'y aura de véritable révolution en Égypte qu'avec la prise de conscience par les masses exploitées qu'elles ne changeront leur sort qu'en mettant fin au pouvoir étatique de la bourgeoisie, locale et internationale, et à sa mainmise sur l'économie.

L'Égypte est loin, et pas seulement dans l'espace. Mais la leçon des événements tragiques qui se déroulent là-bas ne vaut pas seulement pour ses prolétaires, mais aussi pour nous, travailleurs de ce pays.

## TRAVAILLEURS DE TOUS LES PAYS



**UNISSONS-NOUS !**

## CE QUE NOUS VOULONS

### Considérant

- que l'économie et la société sont basées sur l'opposition fondamentale d'intérêts entre, d'un côté, une minorité de bourgeois qui possèdent l'essentiel des richesses de ce pays et qui contrôlent les moyens de les produire et, de l'autre côté, une majorité de prolétaires qui ne peuvent vivre que de leur travail et de rien d'autre
- que le sort réservé aux prolétaires, c'est-à-dire aux ouvriers des villes et des campagnes, aux employés, à ceux qui, faute de travail régulier, vivent de petits métiers, à ceux qui font marcher la production et les transports, est intolérable du fait des salaires trop bas et du chômage
- que la majorité pauvre de la paysannerie est également condamnée à la misère par les sociétés capitalistes qui rachètent à vil prix leur production
- que les travailleurs ne peuvent pas compter sur la bourgeoisie pour améliorer leur sort car la richesse de la poignée de riches parasites bourgeois, ivoiriens ou étrangers, vient précisément de l'exploitation des travailleurs
- que l'Etat lui-même, c'est-à-dire la direction de l'administration, la hiérarchie de l'armée et de la police, est entièrement au service des riches
- que tous les grands partis, y compris ceux qui sont dans l'opposition au gouvernement en place, n'entendent pas toucher à cet état des choses
- que seuls les ouvriers des villes et des campagnes, les chômeurs ont intérêt à une transformation profonde et radicale de la société car l'organisation actuelle de la société ne leur donne rien d'autre que la misère

*Les rédacteurs de ce journal estiment indispensable la création d'un parti qui représente exclusivement les intérêts politiques de la classe ouvrière et qui se fixera pour tâches :*

- de regrouper tous ceux qui, au sein de la classe ouvrière, sont déterminés à agir pour défendre les intérêts quotidiens des travailleurs contre les bourgeois, des pauvres contre les riches et pour préparer la classe ouvrière au grand combat pour libérer la société de l'exploitation - préparer les travailleurs à ce que, au cours de ce combat, ils créent les organes du pouvoir démocratique des ouvriers et des paysans pauvres et à ce qu'ils conservent les armes conquises au cours de la lutte afin d'avoir les moyens de se faire respecter
- donner à la classe ouvrière la conscience de la nécessité de se servir de sa force pour reprendre à la minorité de riches industriels, de marchands et de banquiers, de hauts fonctionnaires et de politiciens corrompus toutes les richesses acquises par l'exploitation des travailleurs, afin que les ouvriers et les paysans puissent en disposer collectivement et qu'ils puissent s'en servir dans l'intérêt de tous, dans l'égalité et la fraternité, pour que chacun puisse manger à sa faim, se loger, se vêtir, se soigner correctement, et que les enfants de tous aient droit à l'éducation, à la culture, à la dignité et au respect des autres.
- favoriser l'extension de la révolution ouvrière à l'échelle internationale

La présente revue entend dans cette perspective :

- défendre et transmettre la tradition révolutionnaire de la classe ouvrière, telle qu'elle a été incarnée dans le passé par Marx, Lénine et Trotsky
- combattre l'ethnisme et le nationalisme qui divisent les travailleurs, au nom de l'internationalisme qui les unit
- contribuer, par la propagande et l'éducation, à soustraire les travailleurs à toutes les formes d'obscurantisme, à l'influence réactionnaire de toutes les religions qui prêchent toutes la patience et l'accommodement avec l'ordre établi
- oeuvrer pour développer parmi les travailleurs la conscience de constituer une classe capable de libérer la société de l'exploitation.